

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 09
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 30 mars 2023
Convocation affichée le : 30 mars 2023
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Véronique PICHÉRI

Absents excusés : Franck SAMSON — Christian DARTOIS donne pouvoir à Frédéric CHEVILLON — Bruno DE VILLELE donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Céline ROUVRAIS — Séverine LEBRUN — Marie-Christine NOSLAND

Marie-Hélène BRANDILLY a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2023/19	Affectation du résultat 2022 Budget Lotissement
-------------------------	--

Pour mémoire les résultats du compte administratif 2022 sont portés à la connaissance du conseil Municipal.

Le budget primitif est proposé avec la reprise des résultats au 31 décembre l'année 2022, en les reportant dans les sections respectives.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 26 087.80
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	26 825.65
C Résultat à affecter : = A. + B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	737.85
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou de -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0.00
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé de + ou de -) Besoin de financement Excédent de financement	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION = C. = G.+ H.	737.85
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	0.00

G.= au minimum couverture du besoin de financement F	
2)Report en fonctionnement R 002	737.85
DEFICIT REPORTE D 002	

Après en avoir délibéré et procédé au vote,
Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2022 tel que présentée ci-dessus.

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Marie-Hélène BRANDILLY